



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 09.07.2020

Numéro de publication: AB02-0000005974

Cantons: AG, AI, AR, BE, BL, BS, FR, GE, GL, GR, JU, LU, NE, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, TI, UR, VD, VS, ZG, ZH

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Avesco Rent SA

Avesco Rent SA

CHE-109.516.859

Route de la Z.I. du Verney 9

1070 Puidoux

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
art. 14 et 15 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail
(OLT 1)

No de référence: 20-003555

N° d'établissement: 66628828

Pan d'entreprise: Personnel technique des filiales en Suisse :
intervention de dépannage lors de problèmes techniques de
leurs équipements loués par leurs clients (levage, chauffage,
générateur)

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons
techniques (art. 28, al. 1 OLT 1)

Personnel: 41 H

Validité: 16.07.2020 – 16.07.2023

Complément à l'autorisation: Renouvellement

Autorisation pour: AG, AI, AR, BE, BL, BS, FR, GE, GL, GR, JU,
LU, NE, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, TI, UR, VD, VS, ZG, ZH

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être
attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30
jours à compter de la présente publication. Le mémoire de
recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera
les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter
la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter
les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de re-
cours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO,
Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Hol-
zikofenweg 36,
3003 Berne (tél. 058 462 29 48).